

Le Touvet mag

DOSSIER

Retour sur 2 années de réalisations



DE
2016

Actualités de rentrée page 16

UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE



À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Michel NOLLY, 3^e adjoint, délégation vie associative.

Dominique GUILLON, 4^e adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

Cécile BACHELOT, 5^e adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WIFI

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mél : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Pierre Ribeaud - secrétariat parlementaire.

77, place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE.

Tél. 04 76 92 18 96 - Fax 04 76 92 18 98.

Mél pierre.ribeaud@orange.fr

Conseillers départementaux

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

La psychologue scolaire, Agnès Hathout, au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Daniel Kotowsky, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 ; le mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h15 à 16h45 ; le jeudi et le samedi de 9h30 à 12h00.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant

que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble

Tél. 04 76 53 37 32.

Deux associations peuvent aussi vous renseigner :

• Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

• Habitat & développement conseils, à la mairie, le 2^e vendredi du mois de 14h00 à 16h00. Contactez Mme Lamy : 04 76 85 13 69. Mél mlamy.hd@wanadoo.fr.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mél ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2^e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Palais de Justice place Firmin Gautier - Grenoble

Tél. 04 76 15 10 36 Fax 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit le dernier jeudi du mois de 16h30 à 18h00 sur rendez-vous.

Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le vendredi de 4h00 à 11h00

Bac de tri : le mercredi de 4h00 à 11h00

Rappel : [merci de sortir votre bac la veille du ramassage](#)

Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plossu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). **Attention, la déchetterie de Crolles n'accepte plus l'amiante.**

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). Tél. 04 76 08 25 96

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). Tél. 04 76 04 82 74

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 /minute).

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux au 04 76 99 75 56 ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes. www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,

Notre pays a, une nouvelle fois, été attaqué lâchement cet été. Comme chacun d'entre vous, j'ai été frappée d'effroi en apprenant les attentats de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray. Au-delà de la tristesse et de la colère que nous pouvons légitimement ressentir, il y a la solidarité de toute la nation et la certitude que face aux menaces, nous saurons être dignes de notre histoire, de nos valeurs et du destin de notre pays.

Il n'en reste pas moins que dans ce contexte, il nous faut être vigilants et attentifs. Nous appliquons donc tout naturellement les consignes données par les services de l'Etat s'agissant de la sécurité des manifestations organisées au Touvet ou de la protection des bâtiments publics, notamment de nos écoles. Les agents de la commune ont été sensibilisés aux modalités d'application du plan Vigipirate pendant le temps scolaire et celui des activités péri-éducatives ou périscolaires. Des travaux sont envisagés pour sécuriser davantage les entrées dans les écoles. Une réflexion commune avec les délégués de parents d'élèves doit s'engager pour organiser des modalités de récupération des enfants après l'école plus sûres.

La période trouble que notre pays traverse est l'occasion de s'interroger sur le projet mis en œuvre ici, au Touvet et dans le Grésivaudan. La Communauté de Communes travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de territoire pour mettre en perspective engagements, réalisations et vision prospective. Au Touvet, ce travail de réflexion a été conduit au cours de l'été. C'est l'objet du dossier de ce magazine de rentrée. Un dossier « point d'étape » sur les orientations et les réalisations de ces dernières années ; l'occasion aussi de se projeter dans l'avenir. Un projet décliné en quatre axes « Le Touvet solidaire, le Touvet en mouvement, Le Touvet à vivre et Le Touvet rassemblé », qui guident l'action de la municipalité au quotidien pour conforter l'attractivité et la solidarité de la commune. Pour que chacun trouve sa place au Touvet. Pour que tous ceux qui le souhaitent puissent participer au développement de la qualité de vie de notre village.

Cette action est collective et dépasse la seule mobilisation des élus du conseil municipal. Elle est possible grâce à l'engagement de tous ceux qui habitent, qui vivent, qui travaillent au Touvet et qui, chacun à leur façon, s'investissent dans la vie de notre village.

Que chacun soit ici remercié de son engagement et de sa contribution à faire du Touvet un village qu'on aime.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, une bonne rentrée.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-15 **DOSSIER**
Retour sur deux années de réalisations

16-19 **UNE RENTRÉE 2016 BIEN PRÉPARÉE**

20-21 **SOLIDARITÉS**

22-25 **VIE DE LA COMMUNE**

26-29 **TRAVAUX**

30 **ENVIRONNEMENT**

31 **CONSEIL MUNICIPAL**

32-33 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

34 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

35 **ÉTAT-CIVIL / ÉCONOMIE**

36 **REGARDS SUR...**
Une balade historique

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Franck Pourchon, Adrian Raffin, Thomas Royer, Annie Vuillermoz, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Jean-Claude Sambain, Marc Tassan, Relations urbaines, Alain Raffin, Christine Micheloni, Nadine Espagnol, Agnès Klein.

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 600 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

Le Touvet solidaire, une commune inclusive

Faire vivre les solidarités est un engagement décliné au quotidien dans la commune autour de l'inclusion, de l'accessibilité, du mélange des générations, de la découverte, de l'ouverture.

Un Centre communal d'action sociale (CCAS) couvre tous les âges de la vie grâce à des services publics de proximité. Les actions menées pour l'enfance et la jeunesse s'inscrivent dans un Projet Educatif Territorial (PEDT) dont le fil rouge est le langage.

La petite enfance est une construction fondatrice. En 2015 la maison de la petite enfance a ouvert ses portes. Cet espace



écoresponsable - Bâtiment Basse Consommation, alimentation biologique, couches lavables, laverie... accueille à la crèche une quarantaine d'enfants pour occuper les 30 places de l'accueil collectif et toutes les demandes d'accueil des Touvetains ont été satisfaites. Le taux



d'occupation est très bon, la qualité d'accueil est reconnue par les parents comme par la CAF. Le relais d'assistantes maternelles a aussi investi l'endroit : les « nounous » peuvent s'y retrouver 2 fois par semaine avec l'animatrice du RAM. En 2016 un petit jardin attenant au pôle artistique a été aménagé pour que les tout-petits bénéficient d'un espace préservé, grâce à un partenariat noué avec l'association Nounous et Cie.

Les deux structures municipales développent des projets en phase avec la vie du village : les petits s'enrichissent du partenariat conduit avec la bibliothèque et les Grappaloups ; rendent visite aux résidents de la Maison Saint Jean et leurs joyeuses frimousses embellissent nos événements...

Avec nos deux écoles comptant 400 enfants et notre collège de 630 jeunes les passerelles sont établies pour accompagner le temps des apprentissages et de l'intégration sociale. La commune réfléchit à une reconstruction



de l'école primaire, sur le même site, pour pallier les difficultés de sécurité, accessibilité, accès aux équipements sportifs, rencontres au quotidien. La réhabilitation des bâtiments se poursuit : intégralité des huisseries refaites en 2015, extension de l'aile sud de l'école en 2015 et toiture du bâtiment central rénovée en 2016.



Quarante enfants de 3 à 12 ans sont accueillis au centre aéré des Grappaloups à chaque période de vacances. Fantaisie rime avec vie de groupe. La professionna-



lisation des équipes se poursuit, l'accueil se veut inclusif.

Les activités « péri-éducatives », issues de la réforme des temps scolaires de 2013, sont élaborées avec les acteurs impliqués dans l'éducation des enfants, élus, enseignants, parents d'élèves, agents municipaux, associations... Ces activités se situent « entre » la classe et la garderie, l'école et la maison pour proposer une offre ludique, ambitieuse dans ses objectifs. animateurs et intervenants prennent en charge, une ou deux fois par semaine, près de 180 enfants des classes élémentaires et 90 de l'école maternelle. Elles sont sources de fructueuses rencontres entre enfants et adultes soucieux de



transmettre leur passion : jardinage, foot, oiseaux, bricolage. Un projet associant personnes âgées et enfants, recueil de témoignage,

photos de nos aînés... est en construction. Faire une place importante au multi média, photo, vidéo, radio etc.

est un défi à relever pour les années à venir.

Le comité de pilotage du projet éducatif de la commune réunissant la communauté éducative doit poursuivre son travail, avec des rendez-vous semestriels... Des temps réguliers de rencontre avec les parents d'élèves sont à maintenir. Ainsi le travail mené conjointe-

ment sur l'amélioration de la qualité des repas servis à la cantine cette année a porté ses fruits.

Les « vendredis jeunesse » réunissent depuis 2014 chaque semaine un groupe de 12-17 ans désormais de 24, groupe mixte, pour partager des soirées de 18 h à 21h, entre moments de fête, pizzas et discussions. Le groupe affiche complet et cet été a élaboré un mini-séjour (voir l'article dans la rubrique solidarités).



Et pour les jeunes adultes, au cours des deux années écoulées une belle aventure a été partagée entre eux et les élus.

Un projet du plan de prévention élaboré en 2012 préconisait la création d'un lieu d'accueil pour les jeunes, souvent rassemblés dans des lieux improvisés. En 2014, deux d'entre eux ont sollicité le Maire, s'en sont suivi des rencontres avec les élus, les jeunes, les riverains, la gendarmerie, le principal du collège, l'éducatrice, le receveur du Trésor Public. Les besoins précisés ont permis d'imaginer un abri jeunes situé au Bresson



qui est sorti de terre, tel que souhaité par les jeunes et pensé avec eux.

Reste à assurer la gestion du lieu. Un point avec le groupe prévention jeunes paraît indispensable.

Des services médico-sociaux soutiennent une action forte pour les plus fragiles, les personnes en difficulté, handicapées ou âgées. Labellisé « Point Info Autonomie », Le Touvet possède un Etablissement d'Héberge-



ment pour Personnes âgées Dépendantes (EPHAD), un Service d'activités de jour (SAJ), installé

au Touvet en 2015, un réseau de maintien à domicile structuré et un réseau de professionnels de santé mobilisé. La municipalité joue l'interaction entre toutes ces structures, dans la vie quotidienne : les résidents de



l'EPHAD et du SAJ sont régulièrement accueillis à la bibliothèque, le centre de loisirs et la crèche ont des liens fréquents avec les personnes âgées.



Le portage de repas à domicile, installé depuis plusieurs années, fonctionne bien. Une enquête autour de la qualité du service a été réalisée auprès de chacun, notamment après le changement de prestataire Scolarest en 2015.

Un accompagnement aux courses, mis en place en 2015, permet une fois par semaine, qu'un agent de la commune conduise les personnes intéressées au supermarché et les ramène à domicile. Une quinzaine de personnes utilisent régulièrement ce ser-



vice. Depuis 2014, le CCAS organise chaque année des sorties d'une journée ouvertes à tous, âgés et plus jeunes auxquelles 25 à 30 personnes participent à chaque fois.

Une enquête a été réalisée auprès des plus de 65 ans de la commune. 120 réponses ont permis de réaliser 70 visites pour faire connaissance, préciser les questions, trouver des solutions aux problèmes du quoti-

dien, ... jardin à tondre, courses à faire, papiers perdus, etc. Le travail conduit par les membres du CCAS a permis d'améliorer la situation quotidienne de nombreuses personnes âgées. Il a aussi mis en évidence combien la solidarité est en marche au Touvet, grâce aux familles, aux voisins, aux associations. Un minutieux tissage de liens de proximité !

Le mélange des âges se vit avec des actions multiformes et la municipalité encourage les



temps de partages inter-générationnels. Un projet autour de la mémoire avec recueil de témoignages et de photos reste à bâtir.

Une bibliothèque dynamique, très dimensionnée, en phase avec la politique communale de solidarités permet de développer la lecture publique au carrefour de tous les échanges. Ainsi, les objectifs 2016 de la bibliothèque municipale visent à proposer des accompagnements de services publics à



domicile : portage de livres, visites personnalisées etc.

Faire vivre la solidarité au Touvet, c'est aussi soutenir les initiatives associatives ou individuelles des acteurs locaux. L'équipe municipale rencontre régulièrement des por-



Le projet de jardins partagés ou familiaux est bien engagé, porté par le conseil des sages (voir la rubrique vie de la commune).

teurs de projet qui partagent leur passion et depuis 2014 la municipalité a soutenu de nombreuses initiatives : Solidarité action Karangana, JALMALV Grenoble, Step by Step, la Banque alimentaire, l'Association Européenne, Gresy, Soleil rouge, etc. La municipalité veille à faire intervenir des associations du secteur de l'économie sociale et solidaire, pour le nettoyage du marché, l'accompagnement des entrepreneurs, la réalisation de meubles...

La volonté de favoriser les échanges de services ou de biens est intacte et la municipalité suit avec attention la création d'une Accorderie à l'échelle du Grésivaudan (voir l'article du mag du Printemps 2016).



Le Touvet en mouvement

Qualité de vie et qualité du cadre de vie sont étroitement liées. Penser le présent permet de préparer l'avenir, surtout à un horizon lointain. Cela impose des attitudes responsables pour sauvegarder les ressources, veiller à l'équilibre entre zones naturelles et zones urbanisées, zones d'activités économiques et équipements publics et assurer la mixité de l'habitat. Les documents de planification intègrent toutes ces contraintes et du Scot au PLU la cohérence est là.

Pour construire il a fallu répondre à une préoccupation majeure au Touvet, celle d'une alimentation en eau potable suffisante, dont l'enjeu dépasse largement les limites de la commune et s'inscrit bien dans le cadre élargi de notre territoire, de notre département, et au-delà à l'échelle des bassins versants. Le droit à construire a été restauré dans notre village en 2010 grâce à un pompage dans la nappe alluviale de l'Isère et à un traitement de l'eau avec une Unité Mobile de Traitement permettant, aujourd'hui, de disposer, à coup sûr, de la ressource en eau nécessaire aux besoins de la commune et de ses habitants. Ceci dit, les interventions sur le réseau d'eau potable ont permis, depuis 5 ans maintenant, avec un taux de rendement de 84 %, de ne rencontrer aucune période d'étiage bas, d'accueillir de nouveaux projets de constructions et de nouveaux habitants. Le Touvet a retrouvé une croissance de population plus conforme à celle de ses voisins et compte, au dernier recensement, près de 3200 habitants.

Le vote de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi Notre) adoptée à l'été 2015 prévoit une nouvelle modalité de gestion des compétences liées à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement en



2020. Dans le Grésivaudan ce sera à partir du 1^{er} janvier 2018 que la Communauté de Communes du Grésivaudan assumera l'ensemble des responsabilités, qu'il s'agisse d'eau ou d'assainissement. La sécurisation définitive en eau de la commune fait partie des échanges en cours.

D'ici là, la commune continue naturellement à entretenir et développer ses réseaux. La création des réseaux séparatifs, le renforcement des réseaux d'eaux potables et la gestion des eaux pluviales font partie intégrante des travaux d'aménagement réalisés : dans la zone d'activité économique 2^e tranche, aux Arguilles, en 2015, dans le secteur du Bresson et dans la Grande Rue en 2016. Le total des travaux réalisés s'élève à 725 400 € financés par le budget de l'eau.

Préserver les ressources, c'est aussi veiller à sauvegarder nos zones naturelles et agricoles. La commune s'emploie à soutenir les exploitations en protégeant les terres agricoles, en luttant contre la réduction



des terres cultivables, en favorisant la remise en culture des friches. Ainsi, dans le prolongement de la réglementation des boisements votée en 2013, la municipalité travaille avec les agriculteurs, à partir d'une actualisation du diagnostic agronomique réalisé dans les années 2000. Des rencontres individuelles depuis 2014, suivies de réunions avec l'ensemble des propriétaires et exploitants dans la commune, ont permis de dégager des perspectives de réimplantations de cultures et d'élevage adaptés au lieu (vignes, petits fruitiers, noisetiers, élevage porcin) sur les coteaux entre la Conche et la Frette. La municipalité a ainsi engagé une démarche avec le Département de l'Isère pour mettre en place un Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN). Les premières réunions préparatoires sont prévues à l'automne.

Dès 2014, la commune a accompagné l'installation et le développement de deux viticulteurs, Wilfried Debroye et Laurent Fondimare, grâce à un portage foncier de la CCPG. Le domaine des



Rutissons exploite les vignes existantes de la commune et réimplante d'autres pieds de vignes. Leur production de vin à partir de cépages anciens (Verdesse, Etraire de la d'Huy, Viognier) participe à la création d'un "produit local", à valoriser sur le plan touristique. La modification du PLU de la commune, adoptée le 8 septembre dernier, souhaite conforter l'attrait touristique du Touvet en ouvrant la possibilité de construire un hôtel dans la zone d'activité.

Le dynamisme économique de la commune, industriel, artisanal et commercial, est un enjeu d'aménagement fort de la municipalité. Il s'inscrit là encore dans une position clairement exprimée dans le PLU pour assurer un équilibre entre le développement de la zone du Bresson et la vitalité des commerces du centre du village.

2015 a permis l'extension de la ZA au secteur des Arguilles. Depuis 2009, l'aménagement de la zone a permis le maintien et la création d'emplois de proximité, inscrit dans le tissu économique historique du Touvet. C'est une volonté politique forte de la municipalité

que de contribuer au développement économique et à la création d'emplois. Cette politique d'aménagement a également permis de dégager des recettes exceptionnelles, qui permettent aujourd'hui à la commune d'investir 1,7 millions d'euros et de présenter une situation financière saine.

Dans ce domaine, la loi NOTRE prévoit également le transfert de la compétence à la Communauté de Communes. À partir de l'an prochain, c'est donc le Grésivaudan qui sera en charge de la fin de la commercialisation de la zone du Bresson, notamment dans le secteur dit « Aux Aliquets ». Les discussions préalables à ce transfert de compétences et de responsabilités sont en cours et la Maire, principal interlocuteur en la matière, est très attentive à la défense des intérêts de la commune. La zone du Bresson présente la particularité d'être une des quatre zones identifiées dans le territoire au bilan bénéficiaire.

L'attention portée aux commerces de centre bourg a été redoublée dans la période actuelle de chantier dans la Grande Rue et a justifié la création temporaire d'une zone bleue. L'objectif de ces travaux est évidemment, à terme, d'offrir une Grande Rue embellie, plus accessible aux piétons et plus confortable, tout en garantissant la fréquentation des commerces et les circulations automobiles. Autant d'objectifs qui doivent permettre de conforter l'attractivité de nos magasins, pour les habitants de la commune et au-delà. Une attractivité traduite par la reprise du tabac-presse, l'ouverture du primeur et la réouverture du bar de



la place de l'Eglise.

Le pari d'installation d'un nouveau marché de créateurs au cœur du village pour dynamiser la vie locale a été tenu, et une première édition s'est tenue en 2015, bientôt suivie d'une seconde en 2016.

Cette très grande attention portée au dynamisme économique s'est traduite par la mobilisation des élus dans le dossier de la fibre optique pour permettre que le Touvet soit dans les premières communes desservies, profitant ainsi autant aux entreprises et aux acteurs professionnels qu'aux habitants. L'intercommunalité du Grésivaudan s'est associée au Département de l'Isère qui déploie actuellement un réseau de fibre optique dans l'ensemble du territoire isérois. Ainsi, le Touvet doit accueillir un Nœud de Raccordement Optique (NRO), dont le local technique se situe rue des Corvées, en haut du cimetière. Son installation assure le déploiement du réseau dans la commune. Les premiers foyers du Touvet devraient être raccordés dès 2017.

Garantir la qualité de vie c'est aussi permettre l'arrivée de nouveaux habitants tout en maîtrisant et en équilibrant au mieux l'urbanisation de la commune. Après que la commune a retrouvé des possibilités de constructibilité, elle a dû faire face aux demandes pressantes et légitimes des pétitionnaires et surtout des promoteurs. La demande est aujourd'hui stabilisée et la commune répond aux obligations que le PLH lui a fixées (cf dossier du Touvet Magazine Hiver 2015-2016, NDLR) tout en préservant l'identité du village, de son centre bourg et de ses hameaux. Voter un Plu est un exercice de planification, de réflexion et permet de fixer un cadre, quelque fois théorique. Exercer la compétence urbanisme, mettre en œuvre le PLU, permet souvent d'ajuster les règles à moyen et long terme, de faire évoluer le document,

non dans ses grands principes mais à la marge, pour viser le pragmatisme et entendre les demandes des pétitionnaires quand elles concernent une règle collective. Ainsi les quatre modifications du PLU successives ont elles permis de faire évoluer certains principes relevant de l'intérêt général. Aucune autorisation d'urbanisme ne saurait être accordée sans souscrire strictement aux règles posées en 2007 dans le PLU. Maitriser l'urbanisation donc mais aussi l'équilibrer davantage : 20 logements sociaux ont été inaugurés en 2015 dans le quartier de la Gare après 20 autres inaugurés en 2012, (4 locatifs et 16 en accession sociale), alors même que la vente du patrimoine des bailleurs sociaux ne permettait pas, sans construction de logement social depuis 1994, d'assurer un taux de mixité suffisant dans la commune. La mise en conformité du PLU avec la loi loi ALUR de 2014 pour l'accès



au logement et un urbanisme rénové a permis d'identifier les « dents creuses » de la commune, c'est-à-dire tous les espaces potentiellement constructibles en centre bourg. Et les conclusions sont là : la commune n'a pas besoin à ce jour d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation. En revanche, pour limiter les constructions pléthoriques en certains endroits et choisir les formes d'habitat, la commission urbanisme travaille sur une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) dans le centre bourg dans le prolongement de la rue

de la Charrière pour maîtriser l'urbanisation, valoriser les espaces publics, sécuriser les accès, favoriser les liaisons piétonnes, préserver le paysage et les espaces verts.

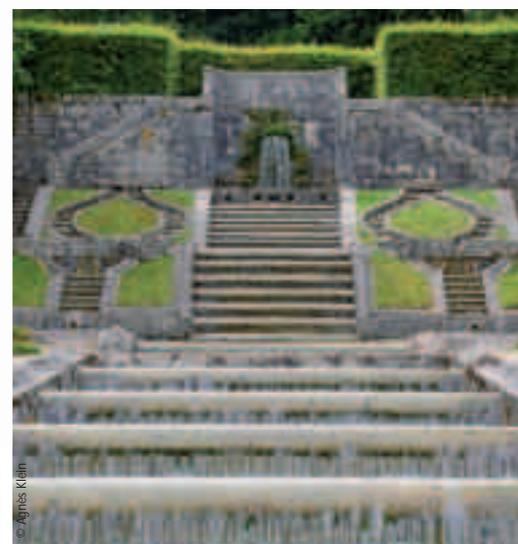
Notre patrimoine local aussi fait l'objet de soins attentifs. À la rénovation du patrimoine vernaculaire de bassins, fontaines, vieux murs etc. (bassin de Carcet en 2012, four à pain de La Frette en 2015) la municipalité associe une volonté forte de communication et de diffusion d'informations amplifiant la notoriété du Touvet. Le site internet de la commune a été repensé. Dans une optique de maîtrise des coûts, la première phase d'amélioration pour repenser l'ergonomie du site et son aspect visuel, a été réalisée en interne en 2014. La commune travaille avec l'ensemble des acteurs du patrimoine et du tourisme, le château du Touvet, l'Office du Tourisme du Grésivaudan... et s'intéresse à tous les développements d'outils



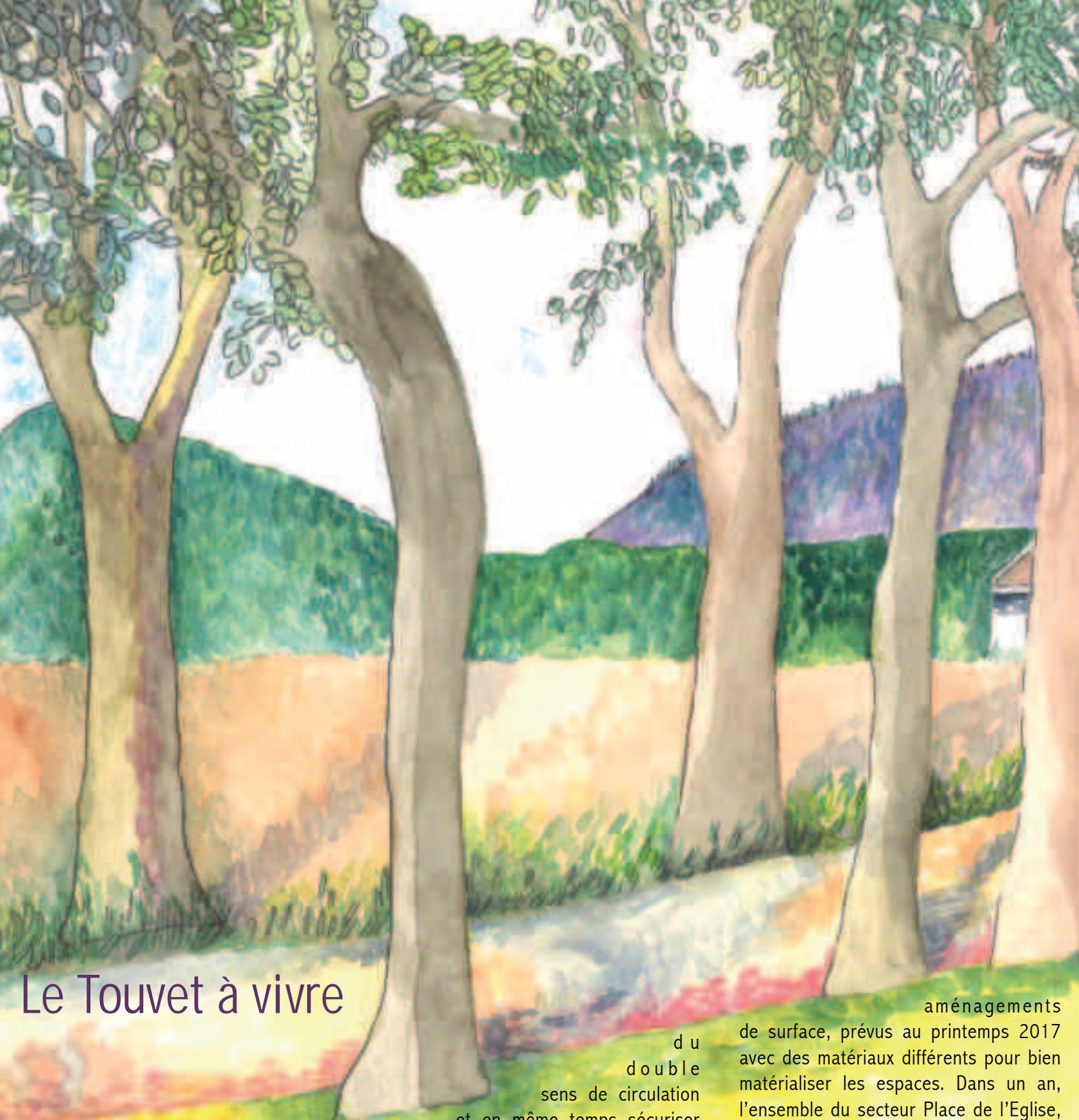
innovants pour diversifier les supports et moderniser les vecteurs d'information. Le développement du Système d'Information Géographique devrait largement accompagner cette démarche dans les années à venir. Développer une forme de tourisme familial adapté à nos ressources paysagères et d'hébergement, un sujet qu'il faut prendre à bras le corps et beaucoup de



projets sont à l'étude : sentiers balisés, château, sites divers, possibilités d'hébergement... Les demandes d'hébergement de courte durée sont de plus en plus fréquentes au Touvet en raison notamment de l'intérêt touristique de la commune, de nombreux événements festifs organisés dans les 4 salles de réception existantes (Château du Touvet, salle du Bresson, salle des Arguilles, Château du Mollard), de la localisation territoriale (sports de plein air, montagne, escalade, proximité des stations de skis) et d'événements départementaux ou même internationaux (festivals, coupe Icare). L'accessibilité directe depuis l'autoroute A41 en fait un lieu de résidence potentiellement attractif. Les touristes, les familles des mariés, les commerciaux ou salariés d'entreprises, pourraient faire avec plaisir une halte au Touvet pour se loger. Le château du Mollard accueille des séminaires, la salle des Arguilles située dans la ZA du Bresson est également prévue pour accueillir des colloques professionnels. La création d'une telle offre en hébergements dynamiserait l'animation commerciale du centre-bourg. Depuis la fermeture du Grand Saint Jacques, la commune travaille pour développer des solutions d'hébergement hôtelier.



C'est sûrement avec la Communauté de Communes que le travail va se poursuivre à l'avenir puisque la loi NOTRE lui confie également la compétence de « promotion touristique ».



Le Touvet à vivre

Un village est un organisme vivant. Vivant de ses habitants, de leurs initiatives, de leurs demandes, de leurs souhaits... Vivant parce qu'avec le temps l'aménagement d'une commune évolue pour la moderniser tout en préservant la mémoire et l'histoire des lieux.

Les travaux en cours dans la Grande Rue en sont l'illustration. Comment conserver le caractère patrimonial, la vitalité commerciale, le maintien

du double sens de circulation et en même temps sécuriser les déplacements piétons et gagner en accessibilité ? Après dix-huit mois de diagnostics partagés, est venu le temps de la définition du projet au cours de nombreuses réunions d'échanges et de concertation. Le parti pris retenu est celui d'une zone de rencontres, où la circulation des piétons est prioritaire sur toutes les autres. Chacun a pu se rendre compte que les travaux avancent à un très bon rythme. 2016 sera donc l'année des travaux de reprise de tous les réseaux. 2017 sera celle des

aménagements de surface, prévus au printemps 2017 avec des matériaux différents pour bien matérialiser les espaces. Dans un an, l'ensemble du secteur Place de l'Eglise, Grande Rue, Place de l'Ecole aura donc été complètement réaménagé, embelli et sécurisé.

La sécurisation, c'est également la préoccupation première s'agissant de l'axe RD 29 – chemin de l'ancien tram. Des premières pistes de réflexion ont été présentées aux habitants de ce secteur de la commune lors de la réunion de quartier de la Combe au mois de juillet 2015. Les remarques formulées ont été prises en compte par le bu-



les déplacements en transports collectifs. Un

reseau d'étude et un projet aménagé a été remis aux élus au cours de cette année 2016. Il nécessite assez logiquement des régularisations foncières avant de pouvoir débiter les travaux. Ces discussions sont en cours et les travaux devraient donc pouvoir débiter en 2017. Les aménagements seront présentés au cours d'une réunion publique à venir pour travailler sur le fond du projet conformément à l'esprit retenu : envisager tous les aménagements possibles pour limiter les vitesses de circulation, créer des liaisons piétonnes et sécuriser les déplacements.

La question des déplacements est une question majeure. Pour sécuriser les déplacements piétons et en modes doux. Pour favoriser

un nouveau schéma a été mis en œuvre par la Communauté de Communes. Il a permis une meilleure signalisation des arrêts de bus dans le village et une circulation modifiée pour mieux prendre en compte la largeur des rues et limiter la circulation dans la Grande Rue, aux abords de l'école. Ce nouveau réseau « TouGo » nécessite un temps d'adaptation. Les usagers des transports en commun et les habitants sont invités à faire remonter leurs remarques à la CCPG. Si le réseau de bus se développe, ce n'est malheureusement pas le cas du réseau TER pour lequel les usagers viennent d'apprendre la suppression de deux trains, aux heures de pointe, sur la ligne Grenoble-Chambéry. Laurence Théry, Maire du Touvet, est donc intervenue auprès du Président de la Région et de la Direction TER de la SNCF Rhône-Alpes pour s'étonner de cette décision et

demande le rétablissement de ces deux TER.

La commune et le Grésivaudan unissent leurs efforts pour développer le co-voiturage. Un parking relais devrait être aménagé en 2017 à la place de l'actuel parking du cimetière. Il devrait permettre le déplacement des voitures qui se garent aujourd'hui à la journée aux abords de l'église et neutralisent des places pourtant utiles pour les riverains et les clients des commerçants de la Grande Rue.

Dans ce secteur d'entrée du village, le réaménagement du rond point reste d'actualité. Le déménagement de la Gendarmerie également ! Si un accord a été trouvé entre la commune, Pluralis, qui doit construire les nouveaux bâtiments, et la Direction générale de la Gendarmerie nationale, il reste à obtenir la signature d'un décret qui valide ce montage. Espérons que la pugnacité

de la municipalité et de ses partenaires dans ce dossier soit prochainement récompensée !

Aménager durablement, c'est aussi protéger notre environnement. C'est préserver les surfaces agricoles et privilégier une urbanisation raisonnée. Le conseil municipal a engagé en 2015 l'élaboration d'une orientation d'aménagement programmée qui doit permettre de préciser les zones à urbaniser en priorité et leur capacité constructible. Ce projet est travaillé par la commission urbanisme et devrait aboutir dans les prochains mois.

Pour intégrer les préoccupations environnementales dans toutes les actions de la commune, le conseil municipal a adopté le 5 mars 2013 un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Il implique les élus, les agents, les habitants et les entreprises de la commune. Pleinement opérationnel depuis 2015 il fait l'objet de réunions bi-annuelles pour suivre son déroulement.

Une réunion publique de présentation du PCET a eu lieu le 12 novembre 2015. Ce PCET s'articule naturellement avec le PCAET de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Préserver l'environnement, c'est, bien sûr, réduire les consommations énergétiques de la commune. Le pôle enfance ouvert en 2015 est un Bâtiment Basse Consommation. La transformation, fin 2015, de l'ancien pôle enfance en Pôle artistique et culturel s'est accompagnée d'une isolation par l'extérieur. Les nouveaux vestiaires du rugby visent un objectif de bâtiment passif. Les huisseries ont été changées à l'école élémentaire en 2015 et l'isolation des toitures a été reprise en 2016. La vigilance est très forte concernant l'éclairage public et l'extinction de l'éclairage la nuit dans la commune se déploie au fur et à mesure dans tous les quartiers. L'éclairage public est peu à peu rénové et la municipalité incite actuellement les lotissements à en faire de même. À ce jour, la moitié des éclairages publics sont pilotés par des horloges astronomiques, plus précises pour l'allumage et l'extinction. Le

respect de l'extinction nocturne des enseignes lumineuses des commerces et des entreprises est attentivement suivi. Un enfouissement de réseaux, câbles électriques, à la Frette est en cours de chiffrage.

Côté énergies renouvelables, un travail d'identification des toitures des bâtiments communaux susceptibles d'accueillir des panneaux solaires photovoltaïques est engagé. Le toit du bâtiment du Rugby Club Touvet Pontcharra doit en accueillir. La municipalité accompagne aussi un projet de création d'une micro-centrale hydro-électrique sur l'Isère au Touvet.

La diminution de la consommation d'énergie et la protection de notre environnement passent aussi par l'évolution des comportements : éco-ateliers, développement des éco-gestes, utilisation de produits non nocifs pour l'entretien des bâtiments, couches lavables à la crèche, tri des déchets, participation d'une classe de l'école élémentaire au défi Class'Energie, collecte des petits appareils électroniques usagés, compost collectif, circuits courts pour l'alimentation des enfants du multi accueil et des écoles...

Beaucoup de petits gestes au quotidien pour préserver notre avenir à tous !

Le Touvet rassemblé

La programmation culturelle au Touvet fait plus d'un an. De la MC2 en passant par Macadam, Cinétoiles, les Musiciens du Louvre et le Festival de théâtre de rue, l'année est jalonnée de propositions enrichissantes.

La plupart de ces manifestations sont présentes dans notre calendrier depuis de longues années maintenant. Elles s'adressent à chacun quel que soit son âge. Cela commence dès les Touvetinours et les enfants accueillis au RAM pour lesquels deux ou trois spectacles sont proposés chaque année. En 2015, le spectacle Molin Molette produit par la MC2 s'adressait aux enfants à partir de 6 ans. À chaque fois que cela est possible, les enfants de l'école élémentaire sont associés aux spectacles proposés. Macadam ou Place Libre s'inscrivent dans cette ambition et les enfants sont acteurs du succès indéniable de ces événements. Cette politique de découverte culturelle s'adresse à tous avec le concert de très grande qualité proposé par les Musiciens du Louvre (« violoncelle et guitare baroques » cette année) ou les spectacles de la MC2, les « Les Algériens au Café » cette année, qui rencontrent toujours un grand succès.

Avec l'inauguration du Pôle artistique et culturel à la fin du mois de juin dernier, un nouvel équipement est venu rejoindre la bibliothèque, dont l'accès est gratuit, et les 10 000 documents qu'elle tient à la disposition des habitants. Dédié aux arts plastiques, le PAC accueille les associations de la commune qui interviennent dans ce secteur. Elles y organisent leurs activités, cours et stages. Espace d'exposition, il peut accueillir les travaux d'artistes de la commune et au-delà. Cette ouverture supplémentaire vers l'extérieur ne man-

quera pas d'apporter souffle et dynamisme à la commune. Au quotidien, le PAC est mis à disposition des activités de la commune : péri-éducatif, périscolaire, Grappaloups, RAM. De quoi susciter des vocations artistiques !

Patrimoine, spectacles vivants, lecture publique, arts plastiques... La musique et la danse complètent cette offre culturelle grâce à des associations dynamiques qui contribuent fortement à la vie du village. Les ailes sud et nord du bâtiment de l'école élémentaire, que les associations occupent, ont été réaménagées en 2015 pour plus de confort d'usage. La réflexion se poursuit pour rassembler les deux écoles de musique en un seul lieu.

Cette politique d'entretien et de réhabilitation du patrimoine et de constructions de nouveaux bâtiments est également menée dans le secteur du Bresson. Un programme de travaux particulièrement ambitieux a débuté cet été et se poursuivra dans les prochains mois et années. Première réali-

sa -

tion, achevée il y a quelques jours, celle d'un abri jeunes. Imaginé et élaboré avec des représentants d'un groupe de jeunes adultes de la



commune, il a été réalisé à l'arrière de la salle d'animation rurale et permettra aux jeunes de la commune de se retrouver



tions.

ver dans un environnement qui leur est propre et assez éloigné des habita-

Les travaux de la période estivale ont également concerné la salle d'animation rurale. Elle accueille régulièrement des salons, des spectacles ou des expositions. Mais la salle du Bresson est, d'abord, un espace d'activités sportives pour les enfants des écoles du Touvet et pour les associatives sportives de la commune. Parmi les activités pratiquées : badminton, judo, gym, savate, tennis, handball, futsal, volley et danse, sachant que les associations de la commune ont également accès gratuitement au gymnase du collège pour y pratiquer d'autres sports comme le basket, le tennis de table et l'escalade.

Depuis 2008, la salle du Bresson bénéficie d'un programme annuel de travaux d'entretien : le plafond, l'accueil et les sanitaires ont été intégralement refaits et isolés, la chambre froide changée, l'électricité remise aux normes, le rideau de spectacle remis à neuf, l'accessibilité réalisée en cheminement depuis l'extérieur et cet été, l'étanchéité du toit a été reprise. Ces travaux se poursuivront naturellement ces prochaines années avec notamment un probable changement de mode de chauffage en faveur du gaz naturel et le remplacement des huisseries afin de limiter la consommation

énergétique. La réflexion est engagée pour procéder à l'acquisition des équipements qui seraient nécessaires pour que sa transformation en une salle de spectacle puisse se faire facilement les soirs de manifestation et pour créer un théâtre de verdure en contrebas du plateau de basket. Un beau projet pour les années à venir !

Les espaces extérieurs de pratique sportive font également l'objet d'une attention toute particulière : les deux terrains de tennis ont ainsi été refaits intégralement en 2015. C'est désormais le tour des vestiaires du Rugby Club Touvet Pontcharra et du local associatif des clubs de football. Un architecte a été missionné au printemps 2016 pour élaborer un projet de reconstruction de ces deux locaux. Le local du foot sera démoli et reconstruit au même endroit en 2017. Les travaux de construction de nouveaux vestiaires et club house du rugby débiteront, eux, dès cette année, côté sud du terrain de rugby, puisque les dossiers d'appel d'offre et de consultation des entreprises viennent d'être publiés. La prochaine étape de travaux concernera les terrains : un projet de construction d'un vrai terrain enherbé de football est en réflexion et le terrain de rugby a, lui, besoin d'être fortement régénéré.

À proximité de ces terrains, un projet de réalisation de jardins partagés est également à l'étude. Initié par le conseil des sages, il devrait voir le jour en 2017 pour la création d'une vingtaine de parcelles.

Le site du Bresson est progressivement réaménagé. Il devrait constituer un nouveau pôle d'attractivité et de vie de la commune, à l'égal de celui du centre bourg et de ses équipements ...). Des travaux seront aussi engagés cet automne pour assurer la réfection totale des réseaux et pour permettre, via une réorganisation des déplacements, des cheminements, des voiries et du stationnement, un accès facilité et sécurisé aux habitués comme aux visiteurs du lieu.

UNE RENTRÉE 2016 BIEN PRÉPARÉE



La réforme des temps scolaire trouve son rythme de croisière au Touvet. Mise en place dans la commune en 2013, l'organisation s'est adaptée aux besoins des enfants, avec des modifications, l'année dernière, qui restent d'actualité pour l'année 2016-2017.

Le projet éducatif territorial est renouvelé cette année pour trois nouvelles années. L'occasion pour tous les acteurs du comité de pilotage d'analyser son contenu, de faire un bilan et de revenir sur les objectifs.

Le PEDT s'adosse à un élargissement de l'offre des temps extra-scolaires : activités pendant les pauses méridiennes, développement des activi-

tés de l'accueil de loisirs, accueil en soirée pour les adolescents. Il reste des points à améliorer. Les acteurs éducatifs (instituteurs, animateurs, parents, ...) souhaitent que les activités mises en place soient davantage valorisées. Le recrutement des animateurs et des intervenants est difficile. Il faut aussi trouver le moyen d'évaluer l'impact de la réforme sur les apprentissages.

L'organisation à l'école maternelle permet de regrouper les activités péri-éducatives le jeudi après-midi. Le rythme de l'enfant est mieux respecté et permet de proposer des activités plus diversifiées sur une durée prolongée. Le temps d'activité mieux identifié est plus facile à repérer

pour les petits. Les parents peuvent plus facilement rencontrer les instituteurs de leurs enfants, puisqu'ils sont présents 3 jours par semaine jusqu'à 16h30



École maternelle

	7h30	8h30	11h30	13h30	16h30	18h30
Lundi	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-scolaire	
Mardi	7h30	8h30	11h30	13h30	16h30	18h30
	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-scolaire	
Mercredi	8h00	9h00	12h00			
	Péri-scolaire	Classe				
Jéudi	7h30	8h30	11h30	13h30	16h30	18h30
	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Péri-éducatif	Péri-scolaire	
Vendredi	7h30	8h30	11h30	13h30	16h30	18h30
	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-scolaire	

École élémentaire

	7h30	8h30	11h45	13h45	16h30	18h30
Lundi	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-scolaire	
Mardi	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-éducatif	Péri-scolaire
Mercredi	Péri-scolaire	Classe				
Judi	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-scolaire	
Vendredi	Péri-scolaire	Classe	Pause déjeuner	Classe	Péri-éducatif	Péri-scolaire

À l'école élémentaire en contraignant moins l'enchaînement entre le temps scolaire et le temps péri-éducatif, les enfants, mais également les équipes, gagnent en sérénité et peuvent proposer des activités sur un temps allongé.

Les activités péri-éducatives s'organisent tout au long de l'année autour de thèmes variés : environnement, domaine artistique, actions inter-générationnelles, multimédia, activités sportives ou créatives, ... grâce à la mobilisation de tous les acteurs locaux. Au côté des agents municipaux, des éducateurs sportifs, des membres des commissions extra-municipales, des enseignants, des intervenants individuels, des membres des associations locales se mobilisent...

68 % des élèves de maternelle
79 % de ceux du primaires ont participé aux différentes activités en 2015-2016.

Une évolution de **75 %** par rapport à l'année précédente).

L'implication des associations est un atout majeur dans la construction du dispositif. Un grand merci pour leur investissement. Les enfants rencontrent des adultes du village ; les adultes découvrent des enfants ; les enfants découvrent des activités et pourquoi pas des passions...



Transport scolaire, aller-retour à la Frette avec Tou'Go



Après un changement de prestataire à la rentrée 2015, le dispositif est le même cette année. Les bus du matin et du soir, entre La Frette et les écoles, sont gérés par la Communauté de Communes. Une accompa-

gnatrice dont le poste est financé par la commune est présente pour veiller sur les enfants. Odile Mosca est présente le matin dans le bus à 8h10 à La Frette (8h30 le mercredi) et Ghislaine Dien, au retour le soir à 16h30 (12h le mercredi).

La restauration scolaire maintient une grande exigence depuis que l'année 2015-2016 a permis, avec l'aide des parents, de tester la qualité des repas servis. Invités à participer à un repas et à faire remonter leurs observations, ils ont dans l'ensemble été agréablement surpris par la diversité des repas et par leur qualité gustative. À chaque repas, Scolarest propose une composition « bio ».



Du changement au service scolaire...

L'ensemble des services proposés aux enfants en âge scolaire est regroupé au sein d'un service supervisé par Walter Bourdenet, qui accueille, depuis courant juillet, un nouvel adjoint administratif, Olivier Barré en remplacement de Catherine Baré.

Pour toute question concernant la gestion des inscriptions et des facturations vous pouvez contacter Olivier Barré 04 76 92 34 37 ou par courriel o.barre@letouvet.com.



... Et dans les écoles



La vague des enfants nés en 2010 quitte la maternelle pour rejoindre l'école élémentaire. Résultat, une fermeture de classe à l'école maternelle qui en compte désormais quatre et l'ouverture d'une dixième classe à l'école élémentaire.

En 2015-2016, 228 enfants étaient scolarisés à l'école élémentaire et 139 à l'école maternelle.

En 2016-2017, 253 enfants sont scolarisés à l'école élémentaire et 109 à l'école maternelle.

Peu de changement au niveau des équipes enseignantes à l'école maternelle avec Anne Lambert (moyenne et grande section), Karine Jean (petite section), Florence Ghisolfi (petite et moyenne section et directrice), Catherine Nicoleau (moyenne et grande section) et Agnès Garbin (moyenne et grande section).

A l'école élémentaire, en revanche, beaucoup

de nouveaux professeurs des écoles : Gaëlle Ratahiry (CP3), Clotilde Gonnard, Marina Flainville (CE2), Lucie Kémystetter (CE2-CM1) et Jean Dominoni (CM2-1) rejoignent Véronique Nantes (CP1), Solène Masure (CP2), Valérie Renaudin (CE1-1), Sophie Circan (CE1-2), Laurent Nardot (CM1), Jean Michel Vivant (CM2-1 et directeur) et Philippe Lyonnard (CM2-2).

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est un service de l'Education nationale auquel font appel les enseignants ou les familles pour accompagner un enfant qui connaît des difficultés à l'école. Agnès Hatout, psychologue du Rased, actuellement domiciliée à l'école élémentaire des Trois Cours, va occuper dès mi-septembre pour ses permanences, un bureau à l'école maternelle. Ce déménagement permet de l'accueillir dans un bureau plus grand.

Les services de la mairie ont travaillé tout l'été pour préparer ce premier jour de rentrée. Et les agents, cette année pour la première fois, sont même revenus une semaine avant le grand jour pour nettoyer au plus près les locaux. Du grand ménage de l'ensemble des bâtiments accueillant les enfants pendant l'année scolaire, à l'intervention des services techniques pour des travaux de maintenance, en passant par l'aménagement d'une 10^e classe à l'école élémentaire, tout était prêt pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants. Mais la réussite de cette rentrée passe également par le travail mené sur le terrain par les équipes d'animateurs des écoles maternelle et élémentaire. Une réunion de pré-rentrée a permis de refaire le point sur les différentes procédures rythmant la vie périscolaire et les activités péri-éducatives.



La rentrée associative



La rentrée scolaire va de pair avec la rentrée associative. Les associations Touvétaines étaient présentes lors du 24^e forum des associations au Touvet le 3 septembre dernier pour présenter leurs activités. Le tissu associatif est particulièrement riche au Touvet, une fois de plus le forum l'a démontré. Rien, bien sûr, ne pourrait se faire sans des bénévoles actifs et un grand dynamisme des adhérents.

Cette année de nombreuses récompenses ont salué leur investissement et leurs résultats :

- Véronique Grand du Club Détente et loisirs,
- Le club de volley ball, équipes masculine et féminine.
- Le Touvet badminton club.

Retrouvez toutes les informations détaillées en page 23.

Malgré un contexte difficile, la municipalité apporte toujours un soutien financier et logistique important aux associations avec une enveloppe de près de 50 000 € de subventions, votée au conseil municipal du 23 mai 2016.

Le travail conduit, ces dernières années, en collaboration avec les associations et leur bonne santé financière permet d'avoir un débat serein autour des subventions et d'adapter le niveau des aides apportées à chacune.

Au delà de cette aide financière directe, la commune met à disposition des équipements communaux dans la limite de leur disponibilité.

Pour mémoire, les demandes pour réserver une salle se font exclusivement par écrit, par mail à l'adresse resasalles@letouvet.com ou par courrier. Les salles de réunions doivent être réservées au moins 8 jours avant la date souhaitée.

Les associations doivent transmettre le planning prévisionnel de leurs manifestations pour la saison à venir en début d'année scolaire et s'assurer de la réservation de la salle.

Une permanence associative est assurée deux fois par semaine à la maison des associations.



Le soutien logistique comprend également le prêt de matériel et l'aide à l'organisation de manifestations. Les demandes de matériel se font exclusivement par écrit, par mail resamateriel@letouvet.com ou par courrier. Le matériel se réserve au minimum 15 jours avant la manifestation.

Enlèvement et réception du matériel : le vendredi entre 13h et 16h et le lundi de 8h30 à 10h30 aux services techniques en période scolaire. Hors période scolaire, se renseigner auprès de la maison des associations. Les associations sont autonomes pour le retrait ou le retour du matériel car l'assistance sur place est administrative.



Cette année, Catherine Baré remplace Dolorès Massis et vous accueille à la maison des associations :

- le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h les semaines impaires
- le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30 les semaines paires.

Maison des associations, 52 avenue Montfillon – 04 58 00 50 37 – resasalles@letouvet.com

Bel été aux Grappaloups



Sport, aventure, mode, culture, bivouac, ... l'été a été bien rempli aux Grappaloups pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.



Comme ces trois dernières années, ils ont profité de la dernière semaine d'août pour préparer leur participation à Place Libre. Un vrai succès, pour le spectacle Circus Schtong !!! Préparé avec la Compagnie des Zinzins.



Début juillet, 11 jeunes accompagnés de deux accompagnateurs « montagne » et de deux animateurs sont partis bivouaquer deux jours à la découverte de la faune et de la flore. Panorama splendide, observation à la longue vue de chamois, préparation du bivouac avec, au programme, montage de tente, préparation du feu, cuisine, ... les jeunes ont profité de cette journée jusqu'à la veillée autour du feu. Après une nuit sous la tente, une première pour certains, et le petit déjeuner, l'heure a sonné de prendre le chemin du retour en passant par le lac Luitel. Une expérience qui a ravi les participants ! Qui ne demandent qu'à repartir !

© Johan Chemin

L'atelier GréSy s'installe au Touvet

Depuis le début de l'été, l'association d'insertion et de développement durable propose un second espace

de vente au Touvet, dans les locaux de l'ancien *Monsieur Bricolage*, où elle est hébergée par les entreprises propriétaires (voir l'article dans la rubrique vie économique). Après Lumbin, l'association présidée par Robert Reynaud propose dans son magasin au Touvet la vente de vêtements, jouets,

chaussures... Elle récupère des textiles en tout genre pour les revendre et créer des emplois en France.

Au Touvet, l'activité dans ce nouveau lieu pourrait créer trois emplois. De nombreux bénévoles sont déjà présents chaque jour pour prêter main-forte.



Autre projet pour GréSy, des points de collecte vont être implantés dans la commune pour permettre aux particuliers de déposer CD, DVD, piles, chaussures, vêtements, textiles et bouchons en plastique. La commune a signé une convention afin d'en mettre un devant la mairie et un au quartier de la Gare. À terme, l'association souhaite en implanter 96 dans le Grésivaudan.

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

© GréSy

Visites avec le CCAS

Deux fois par an, le CCAS et le Club du Beaumont proposent aux Touvetains seniors, un voyage d'une journée pour visiter la région. Le 4 octobre, les participants découvriront Annecy, surnommée la « Venise des Alpes ». Accompagnés d'un guide, ils parcourront les berges du lac, la vieille ville et ses canaux fleuris. Après un repas dans un restaurant gastronomique, la

journée s'achèvera avec la visite du musée des cloches Paccard.

Tarif : 45€, grâce à une participation financière du CCAS.

N'hésitez pas, inscrivez-vous avant le 26 septembre.

Informations et inscriptions à la mairie, accueil du CCAS 04 76 92 34 32.



© DR



© Mny-Jheé

Devenez bénévoles au CHU de Grenoble !

Rejoignez une des équipes conviviales de bénévoles de l'association PHARES (Personnes Hospitalisées Âgées, Réadaptation, Écoute et Soutien). Recevez une formation et un accompagnement adaptés pour aller à la rencontre des personnes âgées hospitalisées.

En fonction de vos disponibilités et vos talents, vous trouverez une activité pour être présent auprès des personnes âgées : faire des visites, accompagner, écouter, animer des ateliers jeux ou un salon de thé, déco-

rer les services...

L'association recherche également des bénévoles pour participer au développement de la communication, à l'organisation d'événements, à l'établissement de partenariats...

Et, nous avons besoin d'un(e) trésorier(e) adjoint(e).

**Tél. : 04 76 76 54 15 Poste 63910
06 30 50 16 42**

associationphares@chu-grenoble.fr

Site internet :

www.association-phares.org



Phares

**Personnes Hospitalisées Âgées
Réadaptation Écoute et Soutien**

Été et rentrée au Touvet...

Cet été le conseil des sages, instance participative, a profité du beau temps pour visiter, en minibus des jardins partagés. Poursuivant le travail engagé pour réaliser le projet de jardins partagés, après avoir reçu au Touvet des élus de Froges et de Montbonnot, créateurs expérimentés de jardins collectifs, 9 membres de cette instance accompagnés d'élus se sont rendus dans les communes pour visiter les installations. L'occa-

sion d'y piocher idées et conseils. 60 m² par utilisateur à Montbonnot, 50 m² à Froges, la vérité sera entre les deux... L'aménagement de ces jardins au Bresson devra compter un coin de partage convivial pour échanger entre jardiniers. Jardins sans pesticides, récupération d'eau pluviale, pompe à bras, compost collectif, permaculture*, sécurité, barrières, stockage des outils etc., etc. Bien des décisions doivent encore être mûries et réfléchies.

Le travail se poursuit donc pour le conseil des sages !

**bien plus qu'une nouvelle approche du jardinage, c'est une philosophie de vie où animaux, insectes, êtres humains, plantes et micro-organismes vivent en harmonie dans un environnement sain et auto-suffisant.*

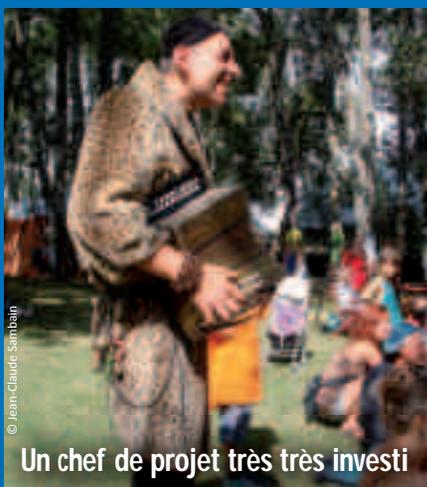


L'été s'est fini en beauté avec le festival Place Libre. Cette quatrième édition était une première en partenariat avec Saint Bernard du Touvet.



Un public, toujours plus nombreux et conquis

Une organisation à la hauteur des ambitions



Un chef de projet très très investi



Les deux écoles de musique parties prenantes



Les enfants du centre aéré, festivaliers d'une semaine

La rentrée s'est déroulée rituellement avec la 24^e édition du forum des associations. Plus de 40 associations présentes au forum. Un livret offrant une

bonne synthèse de toutes les activités proposées dans la commune – du voyage aux arts plastiques, loisirs créatifs en passant par la musique, et les sports variés.

De nombreuses récompenses ont été remises aux membres des associations qui se sont distingués pour la saison 2015-2016



Véronique Grand, Club Détente et loisirs, pour l'ensemble de son engagement associatif,



Le Touvet badminton club pour le label 3 étoiles au titre de la saison 2016-2017, attribué au club pour la qualité de l'accueil et de la formation des jeunes licenciés



L'équipe Touvet 3 du Touvet volley ball, sacrée Championne de Savoie FSGT 2016, au terme de la finale qui l'opposait à Bourg Saint Maurice 1, remportée par 3 sets à 1.



L'équipe de filles des clubs du Touvet volley ball et Crolles volley ball qui a décroché le titre de championne de France FSGT 2016 de promo A.

À venir dans la commune

**59^e CONGRÈS
DES MAIRES DE L'ISÈRE**

Le 8 octobre au Touvet

Le 8 octobre prochain, le Congrès des maires de l'Isère se déroule au Touvet. Organisé par l'Association des maires de l'Isère en collaboration avec la commune du Touvet et la Communauté de Communes du Grésivaudan, le Congrès des maires accueille près de 1 200 personnes dont 900 maires et adjoints. Tout au long de la matinée, les élus locaux se rendent sur les stands des partenaires des collectivités. Après l'accueil officiel, se

tient l'assemblée générale de l'AMI. Les élus peuvent aussi participer à des tables rondes autour du thème de cette année « Les élus et les risques ». Le congrès s'achève par un déjeuner républicain.

L'ensemble se déroule à la salle du Bresson. Afin de faire de ce rendez-vous un succès et pour permettre l'accueil de 1 200 personnes, des chapiteaux vont être installés sur le site du Bresson.

Les installations seront donc indisponibles du 29 septembre au 13 octobre. Les utilisateurs ont été informés de cette indisponibilité tout à fait exceptionnelle.

Pour retrouver la revue de presse de la manifestation www.letouvet.com/presse

Zumba rose, 4^e édition

Rendez-vous samedi 15 octobre à la salle du Bresson pour danser et récolter des fonds dans le but de prévenir et de lutter contre le cancer du sein. L'association Step by Step organise pour la 4^e année consécutive, dans le cadre d'Octobre rose, mois international de lutte contre le cancer du sein, sa Zumba rose. La commune du Touvet est partenaire de l'événement.

Tout au long de la journée, des moments dansés, des stands d'informations, des ateliers, des conférences interviennent sur la prévention et le dépistage, les habitudes de vie - exercice physique régulier, alimentation équilibrée, activités de groupe pour cultiver le lien social et le bien-être - et leur effet moteur sur la santé au quotidien comme pendant et après un traitement.

L'intégralité des fonds récoltés est reversée à l'Association grenobloise d'aide et de recherche en oncologie pour le soutien des malades et de leur entourage (AGARO).

D'année en année, les résultats progressent. 2 626 € et 184 participants en 2013, 4 153 € et 259 participants en 2014, 5 235 € et 325 participants en 2015... Record à battre en 2016 !

Les recettes des participations et les dons récoltés ont permis de financer en 2014 une partie, puis en totalité - avec les dons 2015 et 2016 - un poste de socio-esthéticienne au CHU de Grenoble, à raison de 3h par semaine. Les 2 100 € supplémentaires récoltés en 2015-2016 grâce à la vente du calendrier *Un ruban rose pour une cause* ont permis de compléter l'équipement du nouveau point d'accueil d'AGARO de l'Espace Simone Veil à Villard Bonnot.



Programme du samedi 15 octobre

Deux sessions proposées : le matin ou l'après-midi

Première session

9h

Arrivée des participants et visite des stands, jeux et exposition « Octobre Rose » avec ODLIC et AGARO

9h25

Accueil par Solange Bonnaimé (animatrice sportive de Step by Step)

Nouveau

9h30

Conférences « Sport et Santé » ou « Alimentation et Santé » au choix des participants, animées par des professionnels de santé

10h20

Information par l'association AGARO sur l'utilisation des dons recueillis (mise en place de soutien aux malades et à leur entourage par le biais d'ateliers d'accompagnements thérapeutiques)

10h45

Cours de Zumba, animé par Solange BONNAIMÉ pour Step by Step, accompagnée de deux à trois autres professeurs certifiés

12h

Inauguration officielle de la Zumba Rose 2016

12h20 à 13h30

Buffet offert par les partenaires

13h30

Lâcher DE BALLONS porteurs de messages

Deuxième session

13h40

Arrivée des participants et visite des stands

13h55

Accueil par Solange BONNAIME (animatrice sportive de Step by Step)

Nouveau

14h

Conférences « Sport et Santé » ou « Alimentation et Santé » au choix des participants, animées par des professionnels de santé

14h50

Information par l'association AGARO sur l'utilisation des dons recueillis

15h15

Cours de Zumba, animé par Solange Bonnaimé pour Step by Step, accompagnée de deux à trois autres professeurs certifiés

L'association Step by Step est présente sur le marché du Touvet samedi 8 octobre pour vous présenter plus en détail ce programme.



Nouveauté 2016

Cette année, la commune permet aux participant(e)s du matin qui le souhaitent de garder leurs enfants pour la session de 9h à midi. Deux agents municipaux accueillent les enfants de plus de 3 ans inscrits préalablement lors de l'inscription de leurs parents à la Zumba rose et leur proposent des activités adaptées à leur âge.

Pour participer et battre le record de participation :

www.facebook.com/ZumbaRose38 - <http://solangebonnaime.zumba.com>

zumbarose38@gmail.com

06 32 57 96 59

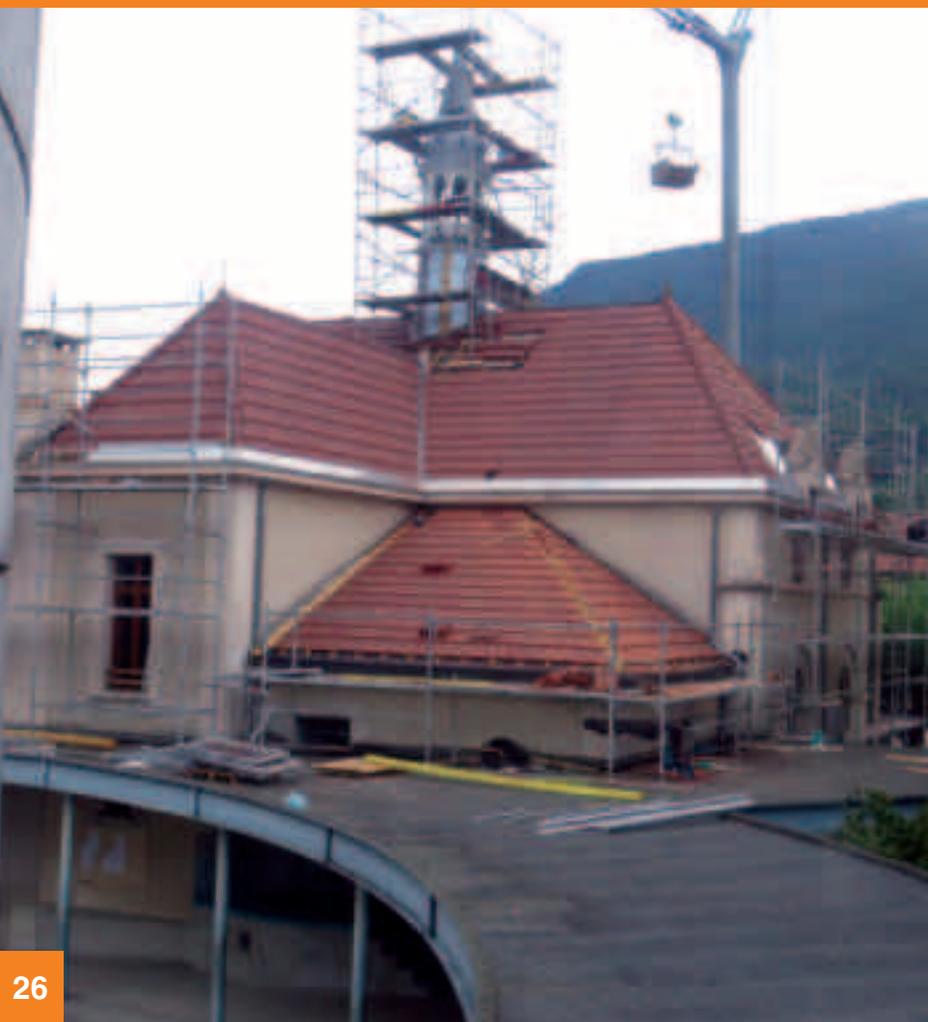
Entrée : 13 €



TRAVAUX

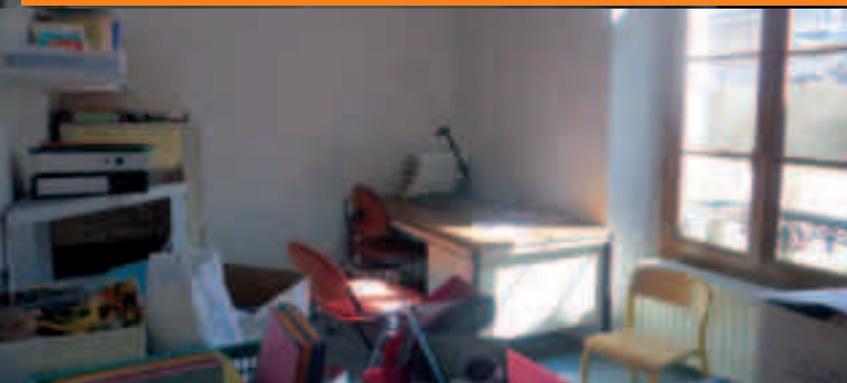


Réfection de la toiture du bâtiment central de l'école élémentaire cet été. Nouvelle isolation, remplacement des bardeaux par des tuiles comme pour les bâtiments de l'aile nord et de l'aile sud.





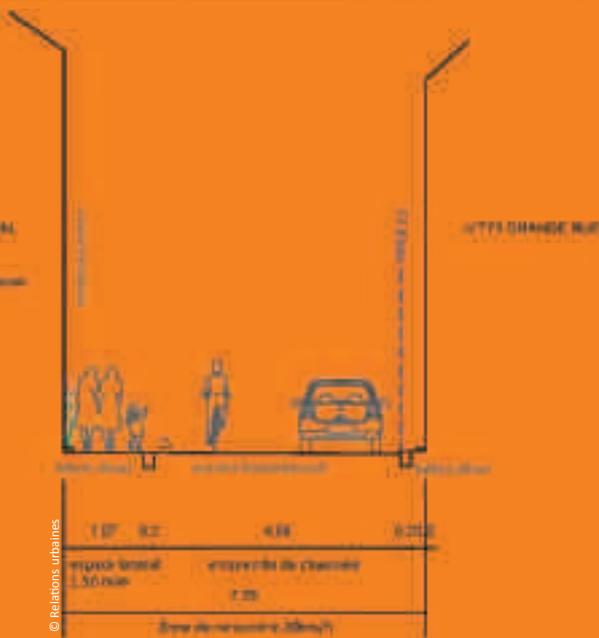
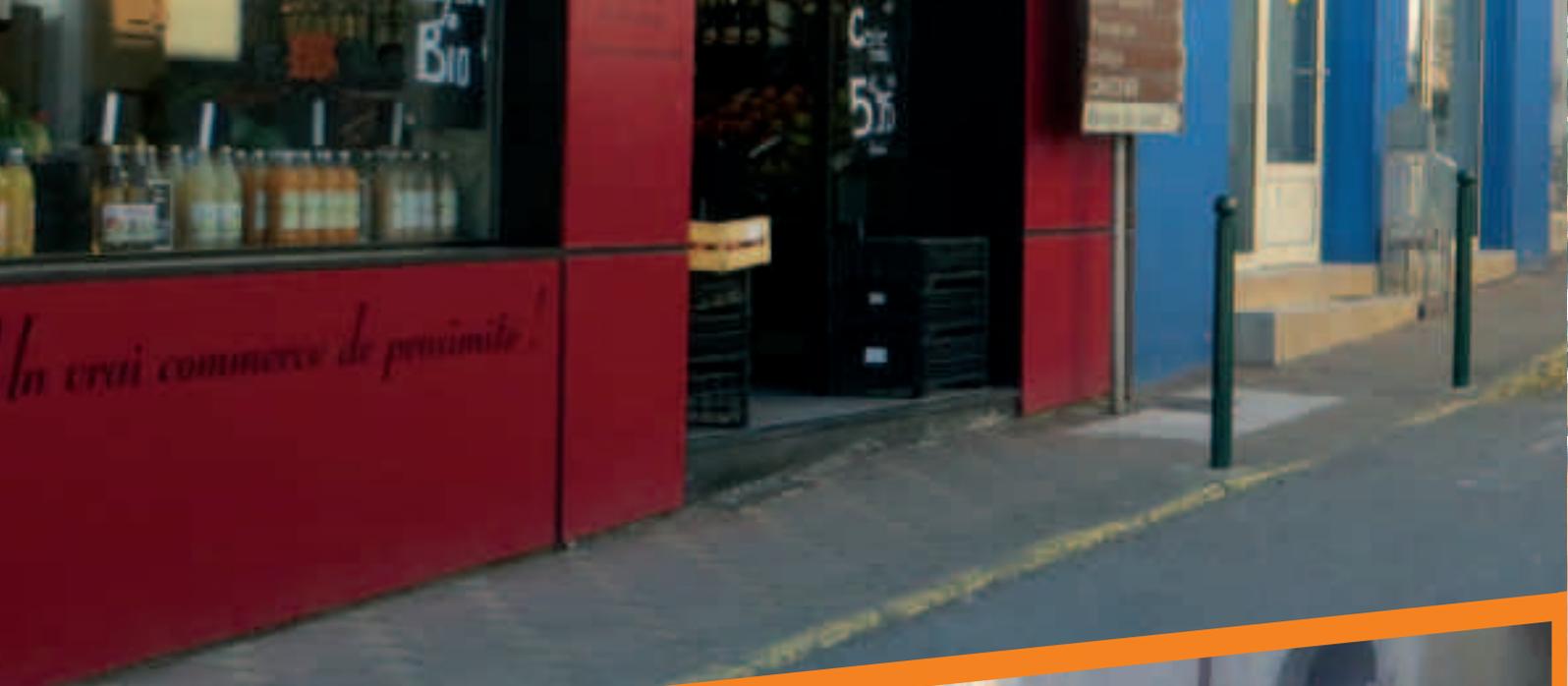
Aménagement d'une 10^e classe à l'école élémentaire : peinture, décapage des sols, suppression des moquettes murales, installation du mobilier et d'un vidéoprojecteur.



Le bureau de la psychologue a été transféré de l'école élémentaire à l'école maternelle. Elle bénéficie ainsi d'un espace plus grand, plus adapté pour recevoir les enfants.



L'abri jeunes est sorti de terre pendant l'été. En attendant les derniers aménagements, les jeunes l'utilisent déjà.



Grande rue, les travaux avancent

au rythme prévu. Le planning est entièrement respecté pour cette première phase qui s'achève à la fin du mois. Les travaux se poursuivent avec la seconde phase qui concerne la partie haute de la grande rue de la place de l'École à la place Plaussy. Démarrage prévu début octobre avec une fin prévisionnelle le 12 décembre. Le début de l'année 2017 sera alors consacré à l'aménagement des espaces, des stationnements sur l'ensemble de la rue.



Attention, les frelons asiatiques menacent la biodiversité

Depuis son arrivée en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce frelon représente une menace pour différents insectes, dont l'abeille domestique. Il agit de façon très néfaste directement contre les colonies en stationnant devant les ruches, générant du stress chez les abeilles, interrompant sorties et butinages et provoquant un accroissement de la mortalité. Les conséquences économiques sont importantes pour l'apiculture.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids de frelons asiatiques ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Cela dit le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression dans la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique est efficace si elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, a été mis en place et décliné au niveau départemental pour confirmer la présence des indésirables, informer les animateurs départementaux et accompagner le maire ou les propriétaires de terrains pour opérer une destruction des nids.

Pour information : ces nids sont sans danger pour l'homme.

Un beau projet des élèves de l'école des 3 cours avec des étudiants de BTS

Au mois de mars dernier, quatre élèves de BTS « aménagements paysagers » du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Saint-Ismier ont présenté leur futur métier de paysagiste aux élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire. Ils leur ont proposé de travailler autour de la création de sculptures en osier et des principes de base pour créer un massif. Ces connaissances ont été mises en application le jour même : création de massifs, créations de sculptures en osier et plantations de végétaux. Une artiste vannière les a initiés à l'art du tressage et de l'osier.

Les sculptures réalisées se rapportaient aux thèmes abordés dans leurs classes en

cours d'année : oiseaux, instruments de musique, ...

Un succès pour cette journée d'échanges qui a permis de réaliser un nouveau massif et des sculptures en osier à la Maison Saint Jean.



Protéger les hirondelles

Le village du Touvet a la chance d'accueillir une colonie d'hirondelles de fenêtre. Son effectif varie énormément d'année en année. Il est nettement en baisse (96 en 2005 au Touvet et 40 en 2016) ; une baisse liée aux facteurs météo auxquels s'ajoutent des facteurs plus systémiques comme la modification des pratiques agricoles de ces soixante dernières années qui a réduit l'accès des hirondelles à la nourriture (insectes volants) ou la destruction des nids lors des rénovations des bâtiments. La destruction des nids d'hirondelles est strictement interdite depuis la loi du 10 juillet 1976 (art. L 411-1 et suivants du code l'environnement).

Cet équilibre écologique est fragile. Si vous avez des nids chez vous, signalez-les pour un meilleur suivi et pour obtenir des solutions si leur présence vous crée des désagréments...



Au programme des éco-ateliers

La commune, le GRENE et la LPO (ligue de protection des oiseaux) proposent le 15 octobre un éco-atelier consacré aux hirondelles de fenêtre. Une matinée pour venir fabriquer des nichoirs à hirondelles en béton de bois, qui seront ensuite installés sous les toits de l'école et de la mairie. L'installation de nids pérennes est aussi une façon d'aider les hirondelles puisqu'elles n'auront pas besoin, à leur arrivée, de reconstruire les nids qui, faits de boue séchée, se dégradent pendant la mauvaise saison.

Rendez-vous samedi 15 octobre à 9h, Place de l'École.

CONSEIL MUNICIPAL



PRÉSENTATIONS

Présentation de rapports d'activités pour approbation (04/07/16)

- rapport annuel de Véolia sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- rapport annuel du distributeur Gaz réseau distribution de France

Rapports adoptés à l'unanimité.

URBANISME

Convention avec ERDF de mise à disposition de données numériques (04/07/2016), afin de récupérer gratuitement les données des réseaux aériens ou enterrés au format informatique compatible avec celui du cadastre.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Achat d'une parcelle en zone AU du PLU située aux Aliquets, cadastrée section AD n°75 pour une superficie de 1086 m² (04/07/2016) pour un montant de 1086 € dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

Cession au Département de l'Isère d'un terrain pour l'installation d'un nœud de raccordement optique pour le RIP (Réseau d'initiative publique) Isère THD (Très haut débit) (04/07/2016) à titre gratuit. Le terrain communal d'une emprise entre 120 et 200 m² au lieu-dit La Choquette sur les parcelles AH 165, 166, 167, 168 et 169.

Délibération adoptée à l'unanimité.

CULTURE

Convention avec la commune de Saint Bernard du Touvet (04/07/2016), pour préciser les modalités d'organisation et de financement du festival organisé sur les deux communes pour la première année.

Délibération adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX

Demande de subvention au titre « des aides exceptionnelles aux collectivités territoriales » auprès de la commission des finances de l'Assemblée nationale (04/07/2016) pour la réalisation de jardins partagés sur le site du Bresson.

Délibération adoptée à l'unanimité.

PERSONNEL

Délibérations sur la création d'un poste de technicien territorial (04/07/2016)

Afin de permettre la promotion du responsable des ateliers municipaux de la commune, une série de délibérations a pour objet de créer un nouveau poste et d'affecter au cadre d'emploi des techniciens une prime de service et de rendement.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^e classe et création d'un poste de rédacteur (04/07/2016) suite au départ de l'agent occupant les fonctions de chargée de l'accompagnement de la vie associative et d'assistante administrative et suite à la mutation interne sur ce poste d'un agent titulaire du grade de rédacteur.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Reconduction de deux postes en emploi d'avenir au service scolaire et créations de postes en emploi d'avenir et en CAE au service scolaire (04/07/2016). La commune s'est engagée dès 2013 dans ce dispositif permettant de faciliter l'insertion des jeunes peu ou pas diplômés en incluant une formation continue.

Délibération adoptée à la majorité avec deux abstentions

Prévention technique de malveillance avec la gendarmerie

La gendarmerie vous propose dans le cadre de son expertise, un « diagnostic de sécurisation individualisé » pour la protection de vos locaux professionnels ou personnels afin de prévenir au mieux les risques de cambriolages. Ce service n'engage aucun frais.

Deux techniciens sont à votre disposition à la Gendarmerie du Touvet. Vous pourrez obtenir un diagnostic sur rendez-vous.

Contact : Gendarmerie Le Touvet - 138, rue de la Priola - 04 76 08 45 94 - cob.le-touvet@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Accueil du Public :
du lundi au samedi de 8h à 12h – de 14h à 18h
le dimanche de 9h à 12h – de 15h à 18h



Inscriptions sur les listes électorales en 2017

L'élection présidentielle (23 avril et 7 mai), élection législative (11 et 18 juin), des scrutins importants s'annoncent en 2017. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Il suffit de vous rendre à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour vous inscrire.

Quelques cas particuliers autorisent les personnes à s'inscrire après le 31 décembre et à voter la même année :

- les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le jour de l'élection
- les personnes déménageant pour des motifs professionnels et les fonctionnaires admis à la retraite après le 1^{er} janvier
- les militaires retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier
- acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier
- recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier

En revanche, les électeurs déjà inscrits, qui n'ont pas changé de domicile dans la commune, n'ont aucune formalité à accomplir. Les jeunes majeurs sont inscrits automati-

quement sur les listes lors du recensement l'année de leurs 16 ans, mais il est préférable de s'en assurer.



TouGo, le nouveau réseau de transports en commun



TouGo, le nouveau réseau de transport urbain du Grésivaudan est entré en service lundi 29 août. Après 8 ans de bons et loyaux services, les Transports du Grésivaudan deviennent TouGo proposant une offre de déplacements encore plus adaptée aux besoins des usagers. L'offre a été entièrement revue afin de proposer un réseau plus compréhensible plus lisible, plus fiable, plus adapté, avec plus de proximité et de destinations.

Au Touvet, la ligne G3 offre une liaison directe avec la zone d'activité de Bernin-Crolles. Elle est cadencée toutes les 30 minutes en heures de pointe et toutes les 60 minutes en heures creuses de 6h15 à 20h02. Aux heures de pointe, la ligne est prolongée vers la gare SNCF de Goncelin (pour permettre une correspondance avec le TER en direction de Grenoble) et vers la gare SNCF de Brignoud et le lycée Marie Reynoard à Villard Bonnot.

La ligne G50 relie les communes du Touvet, de Saint-Vincent-de-Mercuze et de La Flachère avec les gares de Pontcharra et de Goncelin. Aux heures de pointe, elle offre un bus toutes les heures et elle est complétée par une offre sur réservation aux heures creuses, toutes les heures également. Elle

Vous habitez la commune de Le Touvet

Vous aller à	Prenez les lignes	Correspondance à
Gares de Grenoble / Gères / Echirrolles	G3 (heures scolaires) + G50 + G50 + G3	Goncelin-Gare SNCF ou Brignoud-Gare SNCF Goncelin-Gare SNCF
Grenoble centre et gares	G3	Crolles-Croix des Ayes
Zone d'activités de Bernin-Cayères	G3	Crolles-Les Pompiers
travaillée	G3 + N100 ou N100 + N100	Crolles-Les Pompiers
Collège La Pierre Aiguille au Touvet	SC01 ou SC01H ou G3 ou N100	Crolles-Croix des Ayes
Collège Isaac de Goncelin	G3 (heures scolaires)	Crolles-Croix des Ayes
Lycée du Grésivaudan à Meylan	G3 + N100 ou N100 + N100	Crolles-Croix des Ayes
Lycée Marie Reynoard à Villard-Bonnot	G3 (heures scolaires)	Crolles-Croix des Ayes
Lycée Pierre de Terrail de Pontcharra	SC05	Crolles-Croix des Ayes

fonctionne de 6h10 à 19h21.

Attention, pour aller à la gare de Goncelin, il faut prendre la ligne G50 dans le sens descendant de la Grande Rue, tandis que la ligne G3 se prend dans le sens montant de la Grande Rue.

8 lignes scolaires SCO permettent de relier Le Touvet avec les différents établissements du territoire.

Le tabac presse Le Narval du Touvet, est un relais-vente du réseau TouGo.

TouGo n'est pas seulement un réseau de

bus. Il propose aussi des solutions alternatives à la voiture individuelle telles que le covoiturage, l'autopartage et le vélo. Un projet de renforcement des parkings de covoiturage et des stationnements pour vélos est d'ailleurs en cours.

Consulter le détail des fiches horaires sur le site internet : www.tougo.fr rubrique lignes et horaires, ou contactez TouGo au 0 800 941 103.

Le réseau en chiffres

72 lignes régulières dont 56 scolaires

3 pôles d'échange (à Montbonnot, Crolles-Bernin et Goncelin ; à venir un nouveau pôle à Domène) et 1 pôle de correspondance (La Bâtie à Saint-Ismier ; à venir un nouveau pôle aux Sablons à La Tronche)

1,6 million de kilomètres seront parcourus chaque année par les lignes régulières soit une augmentation de 16 % de l'offre kilométrique

103 véhicules en circulation (hors transport à la demande)

Suppression de deux TER

Depuis le 29 août 2016, les trains au départ de Chambéry à 6h53 et au départ de Grenoble à 18h06 ne circulent plus que les week-end et jours de fêtes. Ces deux trains étaient utilisés par de nombreux habitants (travailleurs, étudiants, ...) qui ont dû modifier leur organisation.

Une pétition est en ligne pour demander à la SNCF de rétablir ces deux trains du lundi au vendredi sur www.change.org, TER Chambéry-Grenoble : non à la suppression de 2 TER en heures de pointe.

Du groupe de la majorité ...

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui évolue avec le temps, s'adapte au village et aux réglementations. Après 9 années de mise en œuvre d'un PLU voté en 2007, une quatrième modification répond à trois des objectifs du document Projet d'Aménagement et du Développement Durable : préserver un territoire principalement agricole et forestier, préserver les paysages et maintenir la biodiversité, assurer un développement urbain qualitatif et maîtrisé.

La modification n°4 du PLU interdit désormais les dépôts de matériaux et de déchets dans les zones Agricoles et Naturelles, dotant ainsi la commune d'un outil supplémentaire pour préserver l'agriculture. La hauteur maximale de construction d'entrepôts dans la zone économique est relevée, sous réserve que ces stockages participent au développement des énergies renouvelables, répondant ainsi à un objectif de notre Plan Climat Energie Territorial (PCET). La mobilité douce est prise en compte avec la création et la modification d'emplacements réservés pour améliorer le cheminement piéton emprunté notamment pour se rendre au collège.

Le développement de l'activité économique est encouragé avec la création d'emplacements réservés pour élargir les voies d'accès à la zone économique, l'ouverture d'un nouvel espace disponible pour l'activité

économique et la possibilité d'y implanter un hôtel. Les zonages naturels et agricoles adjacents sont préservés.

Des mesures visant à se mettre en conformité avec la loi ALUR et à assouplir plusieurs dispositions de construction sont entérinées.

L'enquête publique d'un mois, ouverte du 4 juillet au 4 août et annoncée sur le site de la commune, dans le journal municipal et dans les journaux d'annonces légales a permis aux habitants d'exprimer leurs remarques sur cette modification auprès du commissaire enquêteur. Il a, après l'enquête publique, émis un avis favorable au projet. La Direction départementale des territoires (DDT) a également émis un avis favorable, avec deux réserves de forme qui ont été levées avant présentation devant le Conseil municipal.

Le 8 septembre dernier le Conseil municipal a adopté le projet à la majorité des voix.

Cécile Bachelot,
5^e adjointe en charge de
l'urbanisme



... Aux élus de l'opposition

Nous souhaitons simplement vous faire part du manque d'organisation de la tête pensante de notre commune :

« Je viens vers vous concernant le prochain bulletin municipal prévu pour le mois de septembre.

Etant en congés, je n'ai pas pensé à vous demander votre tribune avant de partir.

Pour respecter les délais de fabrication, j'aurai besoin, exceptionnellement, de votre texte avant vendredi 9 septembre.

Je serai attentive les prochaines fois à vous en faire la demande avant mes congés... »

Courriel de la mairie du Touvet en date du 01/09/2016¹

Cela revêt peu d'importance concernant la publication d'une tribune dans le journal municipal.

Malheureusement, c'est à l'image du pilotage quotidien de la commune.

Plus les questions sont simples, moins il semble possible d'avoir une organisation simple et lisible.

Dans notre paysage politique actuel, habitué à mettre en place des outils de planification (PLU, PPR, PPRI, PLH, PDU, PCET...), faire fonctionner les choses de façon fluide, et adaptée aux besoins des administrés, semble être une question reléguée au second plan.

Est-ce d'un tel système dont nous avons envie ?

Vincent Charpentier
Corinne Feltz²

Note de la rédaction

¹ Le courriel, cité dans cette tribune, a été envoyé une dizaine de jours avant le bouclage du journal par le service communication de la mairie qui, cet été, a oublié d'adresser aux élus de l'opposition et de la majorité le calendrier de publication du magazine de rentrée. La rédaction regrette cet incident et veillera à l'avenir au bon respect des délais.

De nouveaux commerces rue de Charmillon

Customisation de vêtements avec Ki Sign

Créé en 2004 la société travaillait en vendant des tatouages éphémères et des dessins nécessaires à la customisation de vêtements à différentes enseignes. Ki Sign participait également à des salons créatifs dans l'ensemble du territoire. Elle a ensuite élargi son activité à la vente en ligne. En achetant l'ancien Monsieur Bricolage, Christophe Joubert, le gérant, et son équipe ont alors l'idée de créer une boutique pour leurs produits mais en mettant également une partie de l'espace à disposition de GréSy (voir la rubrique Solidarités). Une synergie qui satisfait l'ensemble des acteurs et qui promet de beaux moments. A venir : des ateliers pour le public, des animations, de nouveaux espaces...

Et ce n'est pas fini, comme l'indique l'enseigne déjà posée, *La petite olive*, proposera d'ici la fin de l'année, à midi et le soir, des pizzas au feu de bois.

**Ki Sign - Rue de Charmillon - RD1090
04 76 08 44 07 - www.ki-sign.com.
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.**



Bruno Poulat, pour vos menus travaux

Un nouvel auto-entrepreneur sur la commune, Bruno Poulat, propose un service de tonte, taillage, rénovation, menuiserie, peinture, jardinage, etc.
Paiement par chèque emploi service accepté.

**Bruno Poulat - 04 76 08 47 64 ou
06 10 79 88 89.**

ETAT CIVIL

Naissances

Le 20 juillet 2016	Zoé MERCIER
Le 23 juillet 2016	Eloan ALAMI-IDRISSI
Le 5 août 2016	Esteban STEFFEN DEHEZ
Le 29 août 2016	Elouan SUGIER CAILLIS

Mariages

Le 27 août 2016	Thomas MOLINARO et Maryline MILLET
Le 3 septembre 2016	Guillaume DROUAULT et Sandra CAMPILLO-PEREZ
Le 3 septembre 2016	Rémi BALDINO et Sarah LEBÉ
Le 3 septembre 2016	Laurent DEMENET et Mélanie RALLO

Décès

Le 1 ^{er} juillet 2016	Henriette CATTANÉO veuve VAGLIA
Le 1 ^{er} août 2016	Micheline PERIKEL
Le 3 août 2016	Julia THIERVOZ veuve THOMASSON
Le 3 août 2016	Marie DUTHEL veuve DELAPRÈE
Le 28 août 2016	Raymonde GIRARD

